



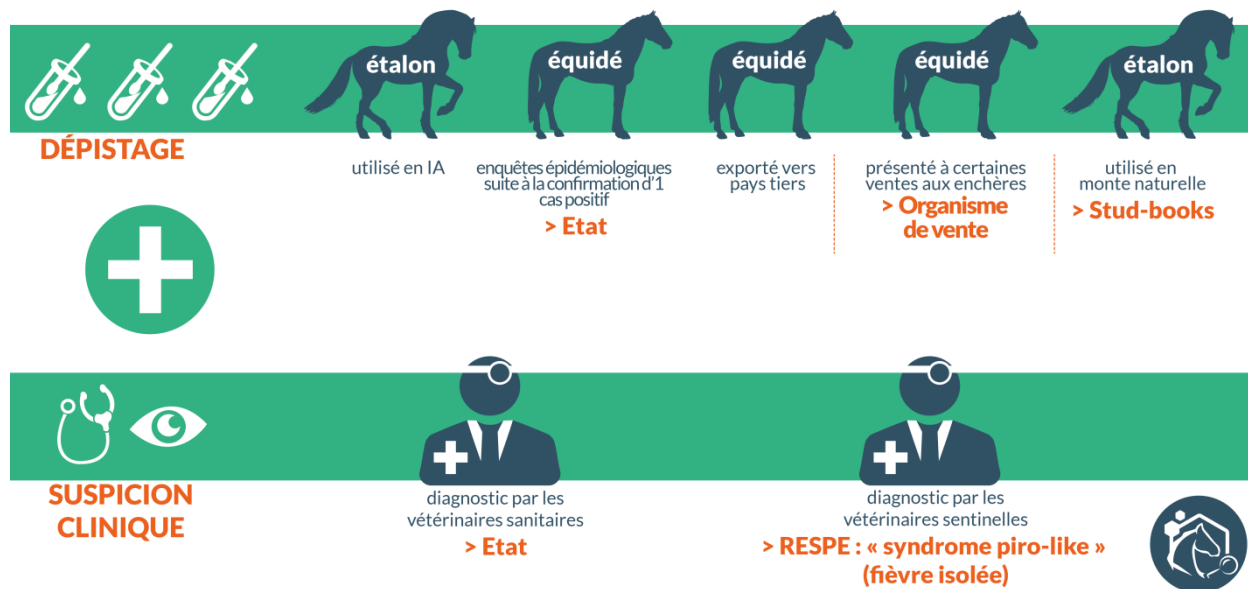
SAISON DE MONTE 2021

RAPPORT Numéro 4

BILAN DES INFORMATIONS SANITAIRES AU 30 JUIN 2021

■ ANEMIE INFECTIEUSE EQUINE (AIE) - DANGER SANITAIRE DE CATEGORIE 1*

La surveillance de l'AIE en France



Cette surveillance pourrait être améliorée par le dépistage des nouveaux équidés arrivant dans une structure et lors de leur achat. Pour rappel, l'AIE est un vice rédhibitoire**.

Aucun nouveau cas n'a été confirmé entre le 1er janvier et le 30 juin 2021 par le LNR-LRUE***. Le dernier cas recensé en France date du 26 mai 2020, dans le département du Gard (30) et ne concernait pas un reproducteur.



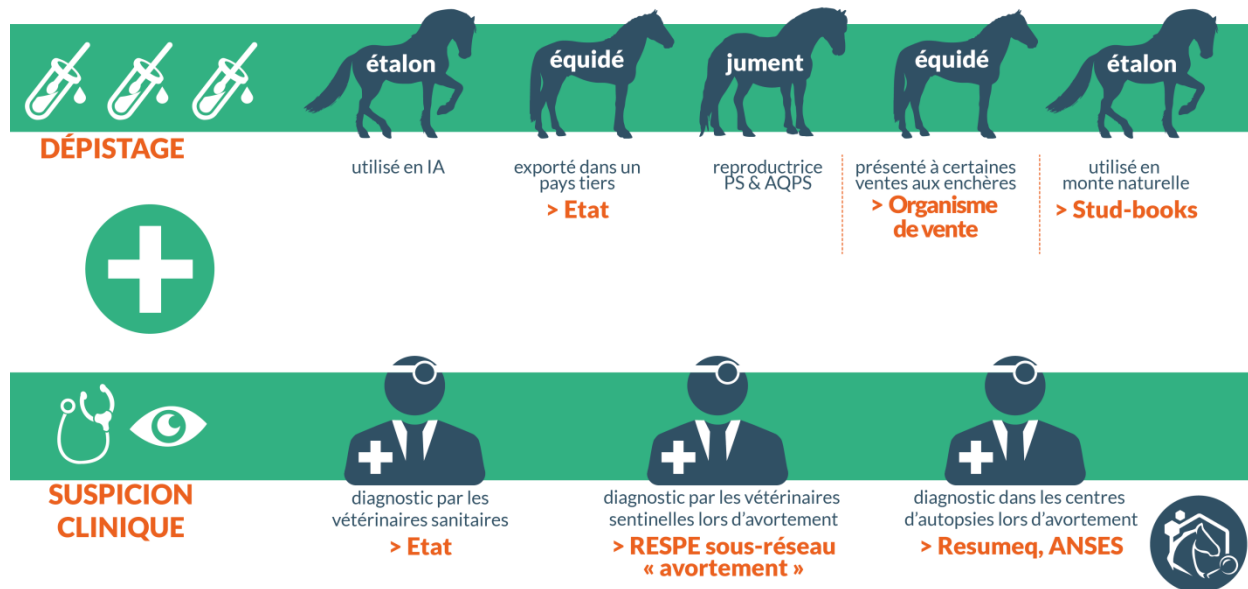


SAISON DE MONTE 2021

RAPPORT Numéro 4

- ARTERITE VIRALE EQUINE (AVE) - DANGER SANITAIRE DE CATEGORIE 2*

La surveillance de l'AVE en France



Aucun nouveau cas de portage du virus dans la semence d'un étalon ou d'avortement n'a été détecté en juin 2021 par le LNR-LRUE***. 28 juments ont été en contact avec le virus et ont séroconverti depuis le 1^{er} janvier 2021, soit 6 nouvelles juments par rapport au mois de mai. Les derniers cas recensés en France datent du mois d'avril 2021. Il s'agissait de deux étalons confirmés excréteurs du virus de l'AVE dans leur semence, stationnés dans les départements de la Manche (50) et du Calvados (14).

Le virus responsable de l'AVE circule dans la population équine française à bas bruit. Majoritairement asymptomatique, cette infection peut se transmettre par voie vénérienne, transplacentaire et aérienne (sécrétions respiratoires). La vigilance de tous permet d'informer et d'alerter l'ensemble des acteurs de la filière afin de pouvoir anticiper la survenue d'un épisode d'AVE tel que celui de 2007 et de proposer une meilleure prévention.



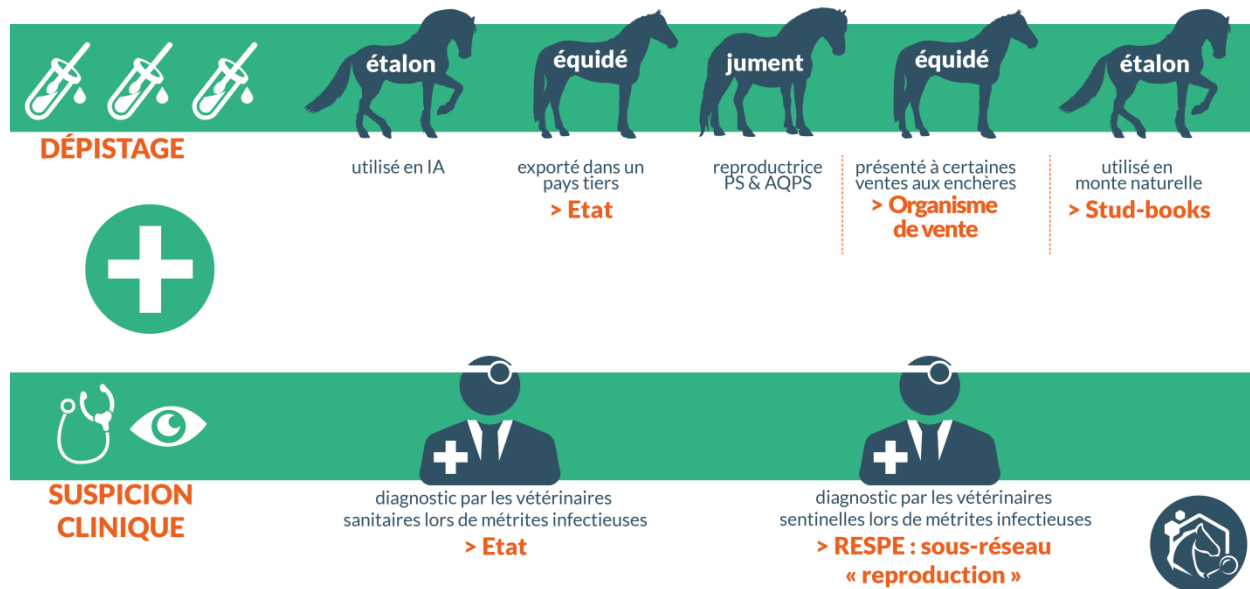


SAISON DE MONTE 2021

RAPPORT Numéro 4

- METRITE CONTAGIEUSE DES EQUIDES (MCE) - DANGER SANITAIRE DE CATEGORIE 2*

La surveillance de la MCE en France



Aucun nouveau cas n'a été détecté au mois de juin 2021 par le LNR-LRUE***. Le dernier cas recensé en France date de décembre 2019, dans le département de l'Hérault (34) et concernait un étalon.

RECHERCHE D'AUTRES AGENTS PATHOGENES RESPONSABLES D'UNE METRITE

Les stud-books PS et AQPS imposent un dépistage sur les étalons et les juments des deux bactéries suivantes :

Pseudomonas aeruginosa – Danger sanitaire de catégorie 3*

- 22 889 chevaux testés depuis le début de la saison de monte 2021
- 135 positifs, soit 0,6 % des équidés testés

Klebsiella pneumoniae – Danger sanitaire de catégorie 3*

- 23 642 chevaux testés depuis le début de la saison de monte 2021
- 321 positifs, soit 1,4 % des équidés testés





SAISON DE MONTE 2021

RAPPORT Numéro 4

▪ EXANTHEME COÏTAL - DANGER SANITAIRE DE CATEGORIE 3*

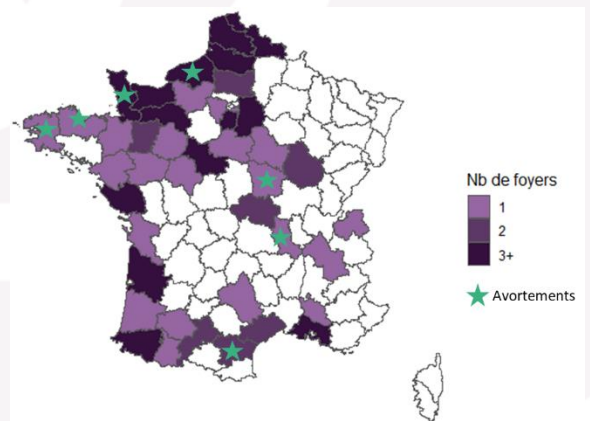
L'exanthème coïtal, maladie sexuellement transmissible due à l'herpèsvirus de type 3 (HVE3), est surveillé par le RESPE depuis 2017 (sous réseau Reproduction). La vigilance et la déclaration des chevaux malades ou suspects, ainsi que des cas testés positifs, permettent d'informer ou d'alerter l'ensemble des acteurs de la reproduction afin de pouvoir anticiper l'émergence d'un problème sanitaire et de proposer une meilleure prévention.

Aucun nouveau cas n'a été détecté au mois de juin 2021. Le dernier cas recensé en France date de mars 2021 dans le département de la Loire-Atlantique (44) et concernait une jument.

▪ HERPESVIROSES EQUINES DE TYPES 1 ET 4 (HVE1 - HVE4) - DANGERS SANITAIRES DE CATEGORIE 3*

Les herpèsviroses de types 1 et 4, maladies hautement contagieuses, sont surveillées par le RESPE sous leurs différentes formes cliniques (respiratoire - communément appelée rhinopneumonie -, abortive et nerveuse). Dans le cadre de la reproduction, les infections à herpèsvirus équins (HVE) de type 1 et 4 peuvent avoir un impact direct par les avortements provoqués, mais aussi indirect en perturbant l'organisation de la monte, par la limitation des mouvements préconisée en cas d'épidémie (circulation importante du virus).

Au mois de juin 2021, un cas **d'avortement** dû à HVE1 a été déclaré au RESPE dans le département de la Manche (50) et un cas de **myoencéphalite** dû à HVE1 a été détecté dans l'Orne. De plus, 9 cas d'**infection respiratoire** (2 dus à HVE1 et 7 dus à HVE4) ont été détectés dans les départements du Calvados (14), de la Loire-Atlantique (44) et de la Vendée (85). Dans chacun des foyers recensés, les mesures sanitaires préconisées ont été mises en place.





SAISON DE MONTE 2021

RAPPORT Numéro 4

▪ GRIPPE - DANGER SANITAIRE DE CATEGORIE 3*

La grippe, maladie respiratoire équine parmi les plus contagieuses, est surveillée par le RESPE au travers de la surveillance du syndrome respiratoire aigu. Elle peut affecter l'organisation de la monte par la limitation des mouvements ou les mesures sanitaires qui peuvent être imposées par certains acteurs de la filière en cas d'épizootie. Elle peut également causer dans de rares cas, la mort de jeunes poulains.

Aucun nouveau cas de grippe n'a été déclaré en juin 2021. Le dernier cas recensé en France date d'avril 2021, dans le département de la Dordogne (24).

Outre leur caractère obligatoire pour la monte dans le cadre de l'insémination artificielle ou via le règlement de certains stud-books pour la monte naturelle, la vaccination contre les herpèsvirus et la grippe reste un moyen efficace de prévention, y compris sur les éventuelles conséquences sur la reproduction.

** Font partie des dangers sanitaires de catégorie 1, les maladies pouvant avoir un impact sur la santé publique et/ou l'économie de la filière. Elles sont réglementées et leur gestion revient à l'Etat (services vétérinaires). Les dangers de catégorie 2 regroupent les maladies présentant un risque moindre, mais sont réglementés, avec une déclaration obligatoire auprès des services vétérinaires ; leur gestion est cependant du ressort des professionnels. Les dangers sanitaires de catégorie 3 correspondent aux maladies non réglementées, dont la gestion revient exclusivement aux professionnels de la filière.*

***Code rural et de la pêche maritime : Sous-section 1 : Animaux d'élevage ou de rente. Article R213-1.*

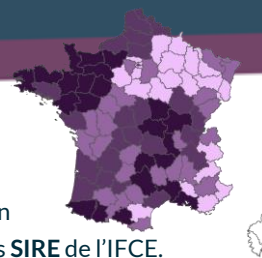
****LNR : Laboratoire National de référence.*





SAISON DE MONTE 2021

RAPPORT Numéro 4



SUIVI OFFICIEL DE LA MONTE (DONNEES SIRE)

Tous les reproducteurs mâles des principales races font l'objet d'un dépistage annuel ainsi qu'environ 10 000 juments des races de course de galop. Les données sont enregistrées dans la base de données SIRE de l'IFCE.

Carte : Répartition des chevaux ayant fait l'objet d'analyses de laboratoire préalable à la saillie.

Maladie recherchée	Catégories	Nombre d'animaux testés	Nombre de cas positifs
Anémie Infectieuse Equine	Hongres	71	0
	Etalons PS/AQPS	203	0
	Etalons NON PS/AQPS	1125	0
	Entiers sans carnet de saillie	605	0
	Juments saillies par PS/AQPS	423	0
	Juments saillies par NON PS/AQPS	161	0
	Juments non saillies	2626	0
Artérite Virale Equine	Hongres	16	0
	Etalons PS/AQPS	253	0
	Etalons NON PS/AQPS	1872	1*
	Entiers sans carnet de saillie	805	0
	Juments saillies par PS/AQPS	8059	11
	Juments saillies par NON PS/AQPS	682	0
	Juments non saillies	3682	17
Mérite Contagieuse des Equidés	Hongres	8	0
	Etalons PS/AQPS	385	0
	Etalons NON PS/AQPS	2422	0
	Entiers sans carnet de saillie	1158	0
	Juments saillies par PS/AQPS	13182	0
	Juments saillies par NON PS/AQPS	1525	0
	Juments non saillies	6117	0
Mérite à <i>Klebsiella pneumoniae</i>	Hongres	8	0
	Etalons PS/AQPS	369	1
	Etalons NON PS/AQPS	2422	45
	Entiers sans carnet de saillie	1024	44
	Juments saillies par PS/AQPS	12945	119
	Juments saillies par NON PS/AQPS	1294	12
	Juments non saillies	5580	100
Mérite <i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Hongres	8	1
	Etalons PS/AQPS	369	2
	Etalons NON PS/AQPS	1690	43
	Entiers sans carnet de saillie	1024	31
	Juments saillies par PS/AQPS	12935	32
	Juments saillies par NON PS/AQPS	1294	0
	Juments non saillies	5569	26

* Dont un étalon déjà positif l'année de monte 2020

